

DU 6 MAI 2019

Présents : Mmes Christiane CAHUZAC, Claire FOUNTAINE, Hélène LA SALMONIE, Mrs Gérard CARREAU, José CERVERA, Raymond GOHIER François GRIMMEISEN., Éric LIMOUZIN.

Absents ou Excusés: Mmes Christiane COIGNET, Brigitte VIAUD, Mrs : Jacques BOISNARD, Roland DANO, Roland DESFORGES, Régis DUPERRIER,

Invités : Mmes Laurence FREMANTEAU, Aurélie LAGAILLARDE, Mr Gildas TREGOUET.

APPROBATION DU RDD DU 23 mars 2019 :

DECISION 1

Vote à l'unanimité moins une voix.

FORMATION BPJEPS A L'UFA DE LA ROCHELLE :

Actuellement le BE ne peut prendre aucune décision si ce n'est :

DECISION 2

Nous attendons une liste de 14 noms de stagiaires à la formation BPJEPS de 2019/2020, pour la séance du CA du samedi 11 mai.

DYNAMIQUE DES BASSINS :

Actions choisies pour mise en pratique par les CDVs :

- Audit FFVoile,
- Visite des clubs non labellisés,
- Stages de repérage de la D3 vers la D2 de la Ligue : mise à niveau pendant l'été pour faciliter le passage,
- Animation de la D3,
- Revaloriser et renforcer les championnats départementaux intergénérationnels,
- Développer l'encadrement bénévole dans les clubs,
- Accompagnement à l'obtention du label qualité Tourisme pour les clubs,
- Formation d'accompagnateurs « handivalide ».

Ne pas oublier le niveau inférieur de la pyramide : l'animation des bassins.

DECISION 3

Faire valider en CA, et dans la foulée, procéder à la signature des conventions avec chaque CDVs, à faire valider ensuite par la FFVoile.

DOSSIER NATIONAL DES CTS :

Cette action concerne le maintien des CTS auprès des ligues régionales, suite aux prévisions du programme gouvernemental par rapport aux fonctionnaires d'état et de la création de l'Agence Nationale du Sport.

A surveiller.

COLLOQUE SPORT SANTE BIEN-ETRE :

Présentation du travail effectué entre la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et le Protection des Population, les DRAS, les CDOS etc...

Ce projet est surtout axé sur le curatif, bien avant le préventif.

Un appel à projet va être diffusé, pour proposer des actions Sport Santé, avec comme référents des personnes formées.

Le travail à faire par la Ligue et suivant les directives fédérales pas encore connues sera :

- soit monter des formations en Nouvelle-Aquitaine, quand la FFVoile aura validé le contenu de la formation,
- soit s'appuyer sur des formations nationales.

Pour les médecins, il faudra qu'ils se réfèrent au « Médico Sport » qui a tout juste été validé en janvier 2019.

Cible : les porteurs de maladies chroniques (12% de la population néo-aquitaine).

Dossier à suivre.

TENUES DES OFFICIELS ET ARBITRES REGIONAUX .

Point en stand-by vu les problèmes financiers que nous rencontrons.

QUESTIONS DIVERSES :

AG où la Ligue se doit d'être présente :

14 mai à 18h 30 AG du CROS .

27 mai à 19h AG BPACA.

22 et 23 juin Fête du Sport.

Abonnement à Sport Mag

DECISION 5

Nous prenons un abonnement annuel à 99€, afin d'élaborer un partenariat avec Sport Mag. Ce dernier s'engage à diffuser au moins 6 articles par an sur les régates et la voile en Nouvelle-Aquitaine. Voté à l'unanimité des présents

Le Président
Raymond GOHIER



La Secrétaire Générale
Christiane CAHUZAC

